

Citation des sources et norme bibliographique APA

I.	Définitions et principes généraux.....	2
II.	Citation des sources dans le texte	3
1.	<i>Insertion des références dans le texte après reformulation des propos de l'auteur).....</i>	3
2.	<i>Citations directes dans le texte</i>	3
III.	Rédaction de la bibliographie	4
1.	<i>Ouvrage.....</i>	8
a)	Un seul auteur	8
b)	Plusieurs auteurs	8
c)	Auteur = un organisme ou une institution.....	8
d)	Ouvrage collectif dirigé (ou coordonné) par un (ou plusieurs) auteur(s).....	8
e)	Ouvrage traduit.....	8
f)	Ouvrage électronique	8
g)	Chapitre dans un ouvrage collectif	8
h)	Chapitre dans un ouvrage électronique.....	9
2.	<i>Périodique (revue)</i>	9
a)	Numéro de périodique thématique.....	9
b)	Numéro de périodique thématique en ligne	9
c)	Article dans un périodique.....	9
d)	Article dans un périodique en ligne	10
e)	Article d'un quotidien	10
f)	Article d'un quotidien en ligne.....	10
3.	<i>Mémoire ou thèse.....</i>	10
a)	Version papier.....	10
b)	Version électronique.....	10
4.	<i>Dictionnaire et encyclopédie.....</i>	10
a)	Entrée rédigée par un auteur identifié	10
b)	Entrée anonyme	11
c)	Entrée d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire électronique.....	11
5.	<i>Page Web</i>	11
IV.	Tableau récapitulatif de présentation des références bibliographiques selon la norme APA	12

I. Définitions et principes généraux

Bibliographie

La bibliographie est le document établissant la **liste exhaustive** des documents consultés ou cités pour élaborer votre travail et ne doit mentionner que les **documents effectivement** consultés.

Une bibliographie se présente en général par ordre alphabétique d'auteur (et ordre chronologique, le plus souvent décroissant, pour les ouvrages d'un même auteur). La bibliographie se place à la fin du travail.

Référence bibliographique

La référence bibliographique est une citation des données bibliographiques nécessaires pour identifier un document. Elle comprend certaines mentions obligatoires (auteur, titre, édition...), et rien de plus, qui doivent respecter un ordre précis.

Normes bibliographiques

Il existe différentes normes de présentation des données bibliographiques (APA, AFNOR, ISO,...). La norme préconisée est la norme A.P.A. (American Psychological Association), la plus répandue aujourd'hui en Sciences Humaines et Sociales. Elle se distingue principalement par : nom de l'auteur en minuscule et date d'édition après le nom de l'auteur. Le plus important est que la bibliographie soit **homogène et cohérente**. D'après la norme APA, il faut à la fois mentionner les références des documents dans le texte à l'endroit où ils sont utilisés et dans la bibliographie à la fin du document.

Outils de gestion de références bibliographiques

Les outils de gestion de références bibliographiques tels que Endnote, Refworks ou Zotero (gratuit), facilitent la gestion des références et l'élaboration de bibliographies. Ils permettent notamment :

- d'importer de manière automatisée des références issues de catalogues de bibliothèques, de bases de données ou de sites web
- d'organiser et de classer les références bibliographiques
- d'éditer automatiquement des bibliographies en respectant un style particulier (APA, ISO...)
- d'intégrer des références dans un document de traitement de texte

Pour en savoir plus sur Zotero, vous pouvez consulter les tutoriels suivants :

<http://methodoc.univ-rennes2.fr/zotero>

<http://www.boiteaoutils.info/2012/06/introduction-zotero-30-nouveau-tutoriel/>

Le service formation du SID2 organise régulièrement des ateliers de formation sur Zotero : pour en savoir plus, consultez le site web du SID2 : <http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr/>

II. Citation des sources dans le texte

La rédaction d'un travail universitaire s'appuie sur des documents scientifiques, sur les idées d'une autre personne, il est donc impératif d'en indiquer les sources.

Sauf pour les passages obscurs, les définitions ou les citations célèbres, vous devez paraphraser les propos de l'auteur, c'est à dire reformuler ses idées sans en trahir le sens, et indiquer la source de votre référence. Attention : paraphraser ne consiste pas à copier les propos de l'auteur (ce serait du plagiat!).

1. Insertion des références dans le texte (après reformulation des propos de l'auteur)

Lorsque l'on retranscrit avec ses propres mots les idées d'un auteur, la norme APA préconise de ne citer que le nom de l'auteur et la date du document auquel on fait référence, de la manière suivante : **(Nom de l'auteur, date de publication)**. Ce système remplace l'insertion de la référence bibliographique complète en note de bas de page.

ex : Un travail récent (**Gerbe, 2010**) a démontré que...

- Si le nom de l'auteur fait partie du texte, on ne mentionne que la date entre parenthèses

ex : Selon Gerbe (**2010**), il s'agit...

- Si la référence comporte plus de deux auteurs, il faut tous les citer lors de la première référence, puis ne citer que le premier auteur suivi de la mention « et al. » et de la date.

ex : Les travaux de Nakamura, Laporte, Dister & Fairon (**2010**) ont montré que...

Puis : Cette étude récente (**Nakamura et al., 2010**) a montré que...

Remarque : lorsqu'une référence comporte plusieurs auteurs, les noms des auteurs sont séparés par une virgule et il faut insérer un « & » entre les deux derniers auteurs cités

- Dans le cas d'une citation secondaire (lorsque l'on cite un auteur cité par un autre auteur et que l'on n'a pas eu la possibilité de consulter le document original), il faut indiquer le nom de l'auteur du document primaire, puis ajouter entre parenthèses "cité par" suivi du nom de l'auteur du document secondaire et du numéro de page.

ex : Les observations de Todorov (**cité par Allouch, 2010, p.149**) ont montré que...

- Si l'extrait à citer a été initialement publié dans une langue étrangère, il faut en faire une traduction littérale et ajouter [traduction libre] avant la référence du document et préciser la pagination.

ex : Selon Fäcke, utiliser et apprendre une ou plusieurs langues fait partie de la nature humaine [**traduction libre**] (**2014, p.1**)

- Pour les pages ou sites Web, la règle de citation est la même que pour les documents imprimés. Quelques remarques sur ce type de ressource :

* si l'auteur est une institution, le noter comme tel

ex : (Bibliothèque de l'Université de Laval, 2013)

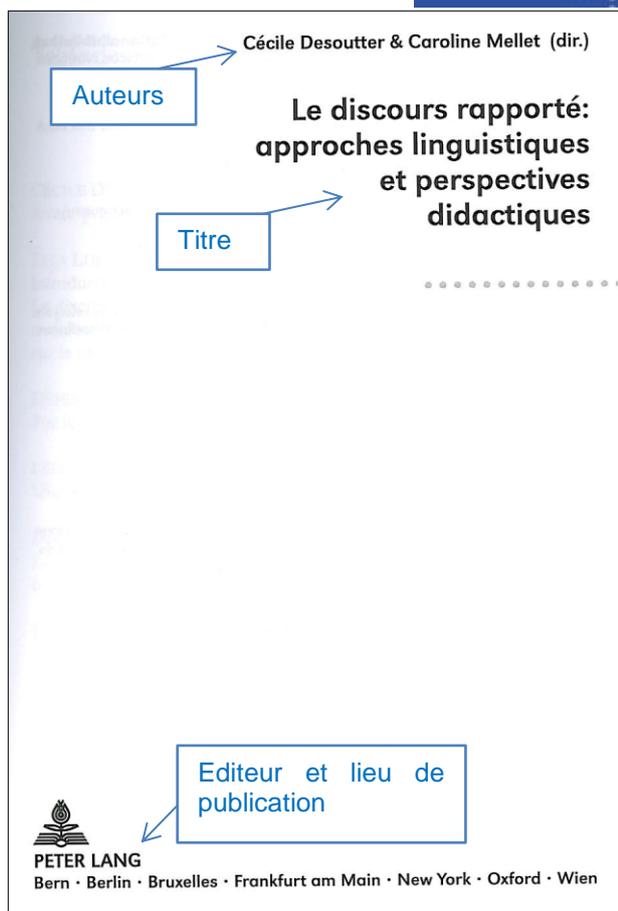
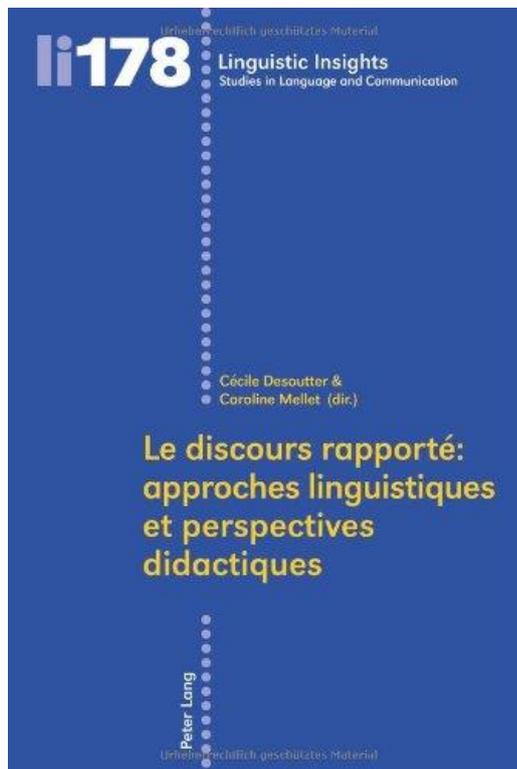
* si le nom de l'auteur n'est pas mentionné, le remplacer par le titre ou les premiers mots du titre de la page/site Web

* si la date n'est pas mentionnée, la remplacer par **s.d.** (= *sine datum* : sans date)

ex : (Association de didactique du français langue étrangère, s.d.)

2. Citations directes dans le texte

Lorsque l'on transcrit de manière exacte les propos d'un auteur, sans apporter de modification, il s'agit d'une citation qui doit être signalée comme telle (entre guillemets pour les citations courtes, dans un paragraphe séparé pour les citations plus longues). Chaque citation doit être suivie du nom de l'auteur, de la date de publication et du numéro de page dont la citation est extraite : **(Auteur, date, p. X)**. Si la citation s'étend sur plusieurs pages, il faut noter les pages comme suit : **(Auteur, date, p. page de début – page de fin)**.



Page de titre

Bibliographic information published by die Deutsche Nationalbibliothek
 Die Deutsche Nationalbibliothek lists this publication in the Deutsche Nationalbibliografie; detailed bibliographic data is available on the Internet at (<http://dnb.d-nb.de>).

British Library Cataloguing-in-Publication Data: A catalogue record for this book is available from The British Library, Great Britain

Library of Congress Cataloguing-in-Publication Data

Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques / Cécile Desoutter & Caroline Mellet (dir).
 p. cm. – (Linguistic insights ; v. 178)
 French and Italian.
 Includes bibliographical references.

ISBN 978-3-0343-1292-9
 1. Grammar, Comparative and general—Indirect discourse. 2. Discourse analysis. I. Desoutter, Cécile, editor of compilation. II. Mellet, Caroline, editor of compilation. P301.5.I53D58 2013 415–dc23

2013017930

Copyright : éditeur, date et lieu de publication

Avec le concours du *Dipartimento di Lingue, Letterature straniere e Comunicazione* de l'Université de Bergame (Italie) et du Laboratoire Modyco/CNRS UMR7114 de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (France).

ISSN 1424-8689 pb. ISSN 2235-6371 eBook
 ISBN 978-3-0343-1292-9 pb. ISBN 978-3-0351-0583-4 eBook

© Peter Lang AG, International Academic Publishers, Bern 2013
 Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Bern, Switzerland
info@peterlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

All rights reserved.
 All parts of this publication are protected by copyright.
 Any utilisation outside the strict limits of the copyright law, without the permission of the publisher, is forbidden and liable to prosecution. This applies in particular to reproductions, translations, microfilming, and storage and processing in electronic retrieval systems.

Printed in Switzerland

Dos de la page de titre

Titre: **Le discours rapporté [Texte imprimé] : approches linguistiques et perspectives didactiques / Cécile Desoutter & Caroline Mellet, dir.**

Auteur: **Desoutter, Cécile**, directeur de publication. **Facq-Mellet, Caroline**, directeur de publication.

Éditeur: **Berne** ; Berlin ; Bruxelles [etc.] : **Peter Lang**, cop. 2013

Description 1 vol. (270 p.) ; 23 cm
physique:

Collection: Linguistic insights : studies in language and communication ; vol. 178

Notes: Textes en français et en italien
Bibliogr. en fin de chapitres. Notes bibliogr.

Notes: Extrait du sommaire : Le discours rapporté direct dans les conversations orales : un système de balisage multimodal/ Domitille Caillat. Les formes interprétatives de représentation du discours autre dans le genre du compte-rendu/ Caroline Mellet et Frédérique Sitri. Rapporter la voix de l'autre dans les articles de recherche en anglais : problèmes et enjeux pour le chercheur francophone/ Shirley Carter Thomas et Elizabeth Rowley Jolivet. Comment gérer les sources dans un article de recherche? un scénario didactique pour les apprentis chercheurs/ Fanny Rinck. Il gesto che si fa parola. Modalità di testualizzazione del non verbale/ Paola Polito et Erling Strudsholm.

ISBN : 978-3-0343-1292-9 (br.)

Sujets: Discours indirect
Langues -- Étude et enseignement (+)

Copie de la notice bibliographique extraite du catalogue Odyssee

Référence bibliographique :

Desoutter, C. & Mellet, C. (dir.) (2013). *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*. Bern : Peter Lang.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples « classiques » de références bibliographiques selon les types de documents. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter :

- le guide de la Bibliothèque ÉPC-Biologie de l'Université de Montréal, disponible à l'adresse suivante : <http://www.bib.umontreal.ca/ED/DisCIPLINES/psychologie/references.htm>
- le guide réalisé par Marc Couture de l'Université du Québec à Montréal, disponible à l'adresse suivante : <http://benhur.telug.uqam.ca/spersonnel/mcouture/apa/index.htm>

Remarques générales :

- La mention d'édition (2^{ème} édition, nouvelle édition revue et corrigée...) doit être précisée entre parenthèses après le titre de l'ouvrage sous une forme abrégée = (2^e éd.), (nouv. éd.), (éd. rev. et corr.)...
- Lieu d'édition étranger : si la ville n'est pas connue mondialement, la faire suivre du pays (ex : Sprimont, Belgique : Mardaga). Si plusieurs lieux d'édition sont indiqués, ne mentionner que le premier.
 - Si deux éditeurs (co-édition) : les séparer par « / » (ex : Paris : Hermès/Lavoisier)
 - Si l'année d'édition n'est pas connue, la remplacer par (s.d.)
 - Si le lieu d'édition n'est pas connu, le remplacer par (s.l.)
- Pour les ressources électroniques : il faut privilégier le signalement du DOI (Digital Object Identifier) lorsqu'il est disponible (en particulier pour les articles de périodiques). Le DOI est un numéro international qui permet d'identifier et de localiser de manière pérenne une ressource numérique (même si son adresse URL a changé). On le trouve généralement dans l'article ou dans les bases de données, avec les autres informations bibliographiques. Pour les ressources électroniques qui ne possèdent pas de DOI, il faut le remplacer par « Repéré à » suivi de l'adresse URL du document (cf. exemple 3. d).

- Lorsque l'on a plusieurs publications d'un même auteur dans une même année, il faut les « numéroter » (afin de pouvoir les différencier lors des citations dans le texte) :

ex : Trimaille, C. (2007a). Accueil et intégration : à propos des connaissances linguistiques. *Ecart d'identité*, 111, 25-27.

Trimaille, C. (2007b). Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente. *Cahiers de praxématique*, 49, 183-206.

1. Ouvrage

a) Un seul auteur

Nom de l'auteur, Initiale du prénom (Année). *Titre de l'ouvrage* : sous-titre (mention d'édition). Lieu de publication : Maison d'édition.

ex. : Garric, N. (2001). *Introduction à la linguistique*. Paris : Hachette.

Descotes-Genon, C. (2005). *L'exercisier : manuel d'expression française* (2^{ème} éd.). Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Remarque : sous-titre et mention d'édition : informations à préciser si nécessaire (figurent sur la page de titre du document). Dans les modèles suivants, « Nom de l'auteur, Initiale du prénom » sera remplacé par « Auteur, A. »

b) Plusieurs auteurs

Auteur, A., Auteur, B. & Auteur, C. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu de publication : Maison d'édition.

ex. : Dessales, J.-L., Picq, P. & Victorri, B. (2006). *Les origines du langage*. Paris : Editions le Pommier.

c) Auteur = un organisme ou une institution

ex. : Ministère de l'Éducation Nationale (2008). *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ? Les nouveaux programmes 2008-2009*. Paris : CNDP.

Remarque : S'il s'agit d'une association, il faut noter son nom en toutes lettres même si l'abréviation est très connue.

d) Ouvrage collectif dirigé (ou coordonné) par un (ou plusieurs) auteur(s)

Lorsque la fonction de l'auteur est précisée sur la page de titre de l'ouvrage (ex : « dirigé / coordonné / édité par... »), il faut le mentionner :

Auteur, A. (fonction sous forme abrégée) (Année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu de publication : Maison d'édition.

ex. : Anis, J. (dir.) (2001). *Parlez-vous texto ?* Paris : Le Cherche midi.

Dortier, J.-F. (coord.) (2001). *Le langage : nature, histoire et usage*. Auxerre : Sciences Humaines Editions.

Remarque : On ne précise que la fonction exercée pour l'édition du document, et non pas le statut professionnel des auteurs (ex : maître de conférences à l'université X...).

e) Ouvrage traduit

Il faut citer l'auteur original de l'œuvre suivi de la date de publication, du titre et de la maison d'édition de la traduction. La mention d'édition (si nécessaire) ainsi que les mentions de responsabilité liées à la traduction et l'adaptation s'insèrent entre parenthèses après le titre (ces informations sont séparées par un point-virgule).

Auteur, A. (Année). *Titre du livre* (traduit par A. Traducteur). Lieu de publication : Maison d'édition.

ex. : Chomsky, N. (2012). *Le langage et la pensée* (nouv. éd. augm. ; traduit par L.-J. Calvet et C. Bourgeois). Paris : Payot.

f) Ouvrage électronique

Auteur, A. (Année). *Titre du livre*. Lieu de publication : Maison d'édition. Repéré à adresse URL du document ou doi (s'il y a lieu)

ex. : Pruvost, J. & Sablayrolles, J.-F. (2012). *Les néologismes* (2^e éd.). Paris : Presses universitaires de France.

Repéré à <http://www.cairn.info/les-neologismes--9782130592105.htm>

Remarque : il ne faut pas mettre de point après le DOI ou l'URL

g) Chapitre dans un ouvrage collectif

Auteur du chapitre, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur ou éditeur scientifique de l'ouvrage, B. Directeur & C. Directeur (dir.), *Titre du livre* (édition, volume s'il y a lieu, p. page de début - page de fin du chapitre). Lieu de publication : Maison d'édition.

ex : Billiez, J. & Lambert, P. (2008). Dans les coulisses de la (socio)linguistique urbaine française : le silence criant des filles. Dans A. Moussirou-Mouyama (dir.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet* (2^e éd., p. 364-370). Paris : Editions Ecriture.

Remarque : le titre de l'ouvrage collectif est en italique et non le titre du chapitre. Pour les auteurs de l'ouvrage collectif (directeurs de publication ou éditeurs scientifiques), l'initiale du prénom est exceptionnellement placée avant le nom.

NB : Ce modèle s'applique uniquement pour les chapitres rédigés par un ou plusieurs auteurs différents du ou des directeurs scientifiques. Pour les chapitres qui ne sont pas signés individuellement, il faut rédiger la référence bibliographique de l'ouvrage dans son ensemble (modèle 1.a ou 1.b).

h) Chapitre dans un ouvrage électronique

Auteur du chapitre, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur ou éditeur scientifique de l'ouvrage, B. Directeur & C. Directeur (dir.), *Titre du livre* (édition, volume s'il y a lieu, p. page de début - page de fin du chapitre). Lieu de publication : Maison d'édition. Repéré à adresse URL du document ou doi (s'il y a lieu)

ex : Mellet, S. (2005). Ponctuation et continuité dans les textes latins : la réception des éditeurs-traducteurs. Dans A. Jaubert (éd.), *Cohésion et cohérence : études de linguistique textuelle* (p. 15-43). Lyon : ENS Éditions. Repéré à <http://books.openedition.org/enseditions/132>

2. Périodique (revue)

a) Numéro de périodique thématique

Auteur, A. (Année). Titre du numéro thématique. *Titre du périodique, n° du périodique*. Lieu de publication : Maison d'édition.

ex : Nonnon, E. & Goigoux, R. (2007). Les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège. *Repères*, 35. Lyon : INRP

Remarque : le titre du périodique et le numéro sont en italique et non le titre thématique.

b) Numéro de périodique thématique en ligne

Auteur, A. (Année). Titre du numéro thématique. *Titre du périodique, n° du périodique*. Doi (de préférence) : ou Repéré à adresse URL de l'article

ex : Cadet, L. & Rinck, F. (coord.) (2014). Pratiques de l'écrit en formation. *Le français aujourd'hui*, 184. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-1.htm>

c) Article dans un périodique

Auteur, A. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume* (numéro), page de début - page de fin.

ex : Frier, C. & Guernier, M.-C. (2007). Paroles de lecteurs et si les usages scolaires empêchaient de pratiquer la lecture ? *Repères*, 35, 117-138.

Collès, L. (2008). La quête identitaire des adolescents issus de l'immigration maghrébine à travers un roman de la littérature beur. *Le langage et l'homme*, 43 (1), 65-77.

Remarque : le titre du périodique et le numéro ou le volume du périodique sont en italique et non le titre de l'article. Certains périodiques ont une numérotation simple (numérotation continue : 1, 2, 3...), d'autres ont une double numérotation : un numéro de volume ou tome + un numéro dans le volume (ex : volume 25 n°1, volume 25 n°2... ou tome 5.1, tome 5.2...) => dans ce cas, il faut le noter comme suit dans la référence bibliographique : *Titre du périodique, volume* (numéro).

e) Article dans un périodique en ligne

Auteur, A. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume* (numéro), page de début - page de fin. doi (de préférence) : ou Repéré à adresse URL de l'article

ex. : Hamel, M.-J. (2013). Analyse de l'activité de recherche d'apprenants de langue dans un prototype de dictionnaire en ligne. *Alsic*, 16. doi : 10.4000/alsic.2613

Baudé, J. (2009). Vous avez dit « maîtrise raisonnée » des TIC. *EpiNet*, 115. Repéré à <http://www.epi.asso.fr/epinet.htm>

Remarque : dans ces deux exemples, les articles en ligne ne sont pas paginés, il n'y a donc aucune mention de pagination dans la référence bibliographique.

f) Article d'un quotidien

Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. *Titre du quotidien*, p. page de début - page de fin.

ex. : Brafman, N. (2014, 14 janvier). À Nantes, l'université accablée par les pénuries et un plan de redressement. *Le Monde*, p. 12.

g) Article d'un quotidien en ligne

Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. *Titre du quotidien*. Repéré à URL de l'article

ex. : Bentolila, A. (2008, 03 septembre). La maternelle, machine de guerre contre les inégalités. *Le Monde*. Repéré à http://www.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html

3. Mémoire ou thèse

a) Version papier

Auteur, A. (Année). *Titre de la thèse ou du mémoire* (Mention du grade et information de publication). Université, Lieu (si cette information n'apparaît pas dans le nom de l'université).

ex. : Goossens, V. (2005). *Une typologie des noms de sentiment basée sur leurs collocations verbales* (Mémoire de master 2 non publié). Université Stendhal-Grenoble 3.

Dat, M.-A. (2006). *Didactique présecondaire des langues étrangères : l'influence de la présentation multimodale du lexique sur la mémorisation chez des enfants de 8 à 11 ans* (Thèse de doctorat non publiée). Université de Toulouse 2- Le Mirail.

Remarque : les thèses et mémoires ne sont généralement pas publiés par des éditeurs commerciaux, il faut donc noter « non publié » à la place des informations de publication.

b) Version électronique

Auteur, A. (Année). *Titre de la thèse ou du mémoire*. (Mention du grade, Université, Lieu s'il n'apparaît pas dans le nom de l'université). Repéré à adresse URL du document ou doi

ex. : Combe Celik, C. (2010). *Pratiques discursives dans une formation en ligne à la didactique du français langue étrangère : une analyse de la communication pédagogique asynchrone*. (Thèse de doctorat, Université de Grenoble). Repéré à <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00508363/fr/>

Plouvier, S. (2013). *Enseignants en langues et technologies numériques : aspects méthodologiques de la conduite du changement*. (Mémoire de Master 2, Université Stendhal-Grenoble3). Repéré à http://dumas.ccsd.cnrs.fr/view_by_stamp.php?&halsid=5lidufdi5doml1bt0ksg9rl3m2&label=SL_FLE-GRE3-MEM&langue=fr&action_todo=view&id=dumas-00871656&version=1

4. Dictionnaire et encyclopédie

a) Entrée rédigée par un auteur identifié

Auteur de l'entrée, A. (Année). Titre de l'entrée. Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie* (volume, p. page de début-page de fin). Lieu de publication : Maison d'édition.

ex. : Messerli, P. (1980). Aphasie. Dans *Dictionnaire encyclopédique de psychologie* (vol.1, p. 82-85). Paris : Bordas.

c) Entrée anonyme

Titre de l'entrée (Année). Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. Lieu de publication : Maison d'édition.

ex. : Aphasie (2005). Dans *Le Nouveau Littré*. Paris : Garnier.

d) Entrée d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire électronique

Titre de l'entrée. (Année). Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. Repéré le date de consultation à URL de l'article

ex. : Bilinguisme. (s. d.). Dans *Wikipedia*. Repéré le 4 juin 2014 à <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bilinguisme>

Remarque : pour les ressources susceptibles d'évoluer régulièrement comme les wikis, il faut préciser la date de consultation du document.

5. Page Web

Auteur, A. (Année). *Titre du document* [format si nécessaire]. Repéré à adresse URL de la page

ex. : URFIST de Strasbourg. (2012). *Respecter le droit d'auteur*. Repéré à <http://urfist.u-strasbg.fr/infosphere/sciences/module7/evaciter1.html>

Sources :

Couture, M. Télé-université (Université du Québec à Montréal). *Normes bibliographiques de l'APA : adaptation française*. Repéré à <http://benhur.telug.ugam.ca/spersonnel/mcouture/apa/index.htm>

Piolat, A. (2002). *La recherche documentaire : manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*. Marseille : Solal

Université de Montréal. Bibliothèques. *Citer selon les normes APA*. Repéré à <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=106>

Urfist Paris (2013). *Conseils aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée (CERISE)*. Repéré à <http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/cerise/index.htm>

IV. Tableau récapitulatif de présentation des références bibliographiques selon la norme APA

Type de document	Modèle	Exemple
Ouvrage	Auteur, A., Auteur, B. & Auteur, C. (Année). <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition s'il y a lieu). Lieu de publication: Maison d'édition.	Dessales, J.-L., Picq, P. & Victorri, B. (2006). <i>Les origines du langage</i> . Paris : Editions le Pommier.
Ouvrage électronique	Auteur, A. (Année). <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition s'il y a lieu). Lieu de publication : Maison d'édition. Repéré à adresse URL du document ou doi (s'il y a lieu)	Pruvost, J. & Sablayrolles, J.-F. (2012). <i>Les néologismes</i> (2 ^e éd.). Paris : Presses universitaires de France. Repéré à http://www.cairn.info/les-neologismes--9782130592105.htm
Chapitre	Auteur du chapitre, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur ou éditeur scientifique de l'ouvrage, B. Directeur & C. Directeur (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition s'il y a lieu) (p. page de début - page de fin du chapitre). Lieu de publication : Maison d'édition.	Billiez, J. & Lambert, P. (2008). Dans les coulisses de la (socio)linguistique urbaine française : le silence criant des filles. Dans A. Moussirou-Mouyama (dir.), <i>Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet</i> (2 ^e éd., p. 364-370). Paris : Editions Ecriture.
Chapitre électronique	Auteur du chapitre, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur ou éditeur scientifique de l'ouvrage, B. Directeur & C. Directeur (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition, volume, p. page de début - page de fin du chapitre). Lieu de publication : Maison d'édition. Repéré à adresse URL du document ou doi (s'il y a lieu)	Mellet, S. (2005). Ponctuation et continuité dans les textes latins : la réception des éditeurs-traducteurs. Dans A. Jaubert (éd.), <i>Cohésion et cohérence : études de linguistique textuelle</i> (p. 15-43). Lyon : ENS Éditions. Repéré à http://books.openedition.org/enseditions/132
Périodique thématique	Auteur, A. (Année). Titre du numéro thématique. <i>Titre du périodique, n° du périodique</i> . Lieu de publication : Maison d'édition.	Nonnon, E. & Goigoux, R. (2007). Les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège. <i>Repères</i> , 35. Lyon : INRP
Périodique thématique en ligne	Auteur, A. (Année). Titre du numéro thématique. <i>Titre du périodique, n° du périodique</i> . Doi (de préférence) : ou Repéré à adresse URL de l'article	Cadet, L. & Rinck, F. (coord.) (2014). Pratiques de l'écrit en formation. <i>Le français aujourd'hui</i> , 184. Repéré à http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-1.htm
Article	Auteur, A., Auteur, B. & Auteur, C. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique, volume</i> (numéro), page de début - page de fin.	Frier, C. & Guernier, M.-C. (2007). Paroles de lecteurs et si les usages scolaires empêchaient de pratiquer la lecture ? <i>Repères</i> , 35, 117-138.

Article électronique	Auteur, A. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique, volume</i> (numéro), page de début - page de fin. doi (de préférence) : ou Repéré à adresse URL de l'article	Baudé, J. (2009). Vous avez dit « maîtrise raisonnée » des TIC. <i>EpiNet</i> , 115. Repéré à http://www.epi.asso.fr/epinet.htm
Article de quotidien	Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du quotidien</i> , p. page de début - page de fin.	Brafman, N. (2014, 14 janvier). À Nantes, l'université accablée par les pénuries et un plan de redressement. <i>Le Monde</i> , p. 12.
Article de quotidien en ligne	Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du quotidien</i> . Repéré à URL de l'article	Bentolila, A. (2008, 03 septembre). La maternelle, machine de guerre contre les inégalités. <i>Le Monde</i> . Repéré à http://www.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html
Mémoire ou thèse	Auteur, A. (Année). <i>Titre de la thèse ou du mémoire</i> (Mention du grade et information de publication). Université, Lieu (si cette information n'apparaît pas dans le nom de l'université).	Goossens, V. (2005). <i>Une typologie des noms de sentiment basée sur leurs collocations verbales</i> (Mémoire de master 2 non publié). Université Stendhal-Grenoble 3.
Mémoire ou thèse électronique	Auteur, A. (Année). <i>Titre de la thèse ou du mémoire</i> . (Mention du grade, Université, Lieu). Repéré à adresse URL du document ou doi	Plouvier, S. (2013). <i>Enseignants en langues et technologies numériques : aspects méthodologiques de la conduite du changement</i> . (Mémoire de Master 2, Université Stendhal-Grenoble3). Repéré à http://dumas.ccsd.cnrs.fr/view_by_stamp.php?&halsid=5lidufdi5dom11btoksggrl3m2&label=SL_FLE-GRE3-MEM&langue=fr&action_todo=view&id=dumas-00871656&version=1
Entrée dans un dictionnaire	Auteur de l'entrée, A. (Année). Titre de l'entrée. Dans <i>Titre du dictionnaire/encyclopédie</i> (volume, p. page de début-page de fin). Lieu de publication : Maison d'édition.	Messerli, P. (1980). Aphasie. Dans <i>Dictionnaire encyclopédique de psychologie</i> (vol.1, p. 82-85). Paris : Bordas.
Entrée dans un dictionnaire en ligne	Titre de l'entrée. (Année). Dans <i>Titre du dictionnaire/encyclopédie</i> . Repéré le date de consultation à URL de l'article	Bilinguisme. (s. d.). Dans <i>Wikipedia</i> . Repéré le 4 juin 2014 à http://fr.wikipedia.org/wiki/Bilinguisme
Page Web	Auteur, A. (Année). <i>Titre du document</i> [format si nécessaire]. Repéré à adresse URL de la page	URFIST de Strasbourg. (2012). <i>Respecter le droit d'auteur</i> . Repéré à http://urfist.u-strasbg.fr/infosphere/sciences/module7/evaciter1.html